



MAGLAND

> Bulletin municipal 2017



Cluses Arve
& montagnes
Territoire de réussite

L'Intérim à Magland c'est :



ARVE INTERIM SALLANCHES

04.50.91.20.30

sallanches@arveinterim.fr

INTERIM

PLACEMENT

CDI - CDD

**PROVENCE Robert
Décolletage
CN**

ø 2,5 à 32 mm

125, chemin de la Gare d'Oëx
B.P. 17 - 74300 MAGLAND

Tél. 04 50 93 97 42 - Fax 04 50 58 10 09
provence.robert.decolletage@orange.fr



Garage Central Vidonne



AGENT MEYNET

- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Entretien climatisation
- Parebrise
- Prise en charge contrôle technique
- Dépannage



SIV

17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89
Fax 04 50 89 01 03 - vincent.meynet.magland02@reseau.renault.fr

**Pratic' Cuisine Menuiserie
Rénovation**

- Agencement et
Equipement de Cuisines
- Placards Coulissants
- Dressing
- Salles de bains



108 Rte de Flaine - Rond Point de Balme - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 98 89 42 - Portable 06 85 18 58 74
pratic-cuisine@orange.fr - www.pratic-cuisine-thyez.fr



**Garage Poids Lourds
DESCOMBES S.A.R.L.**

**Spécialiste
Mercedes-Benz**

Véhicules Industriels et V.U.L.

Entretien - Réparation - Dépannage toutes marques
Achat - Vente véhicules neufs - occasions
Confection flexibles hydrauliques

BANC DE FREINAGE

04 50 34 79 70

Fax 04 50 34 70 13

Z.I. MAGLAND - 74300 MAGLAND

garage.descombes@wanadoo.fr



5 Le Mot du Maire

6-14 Les évènements

- 6 Cent ans de Mme REXOVICE
- 6 Assemblée générale du Souvenir Français
- 6 Sophie DION en visite chez CARTIER
- 7 Visite de l'Usine ROUX
- 7 Plan de Prévention des Risques - PPR
- 7 Réception pour Romande MIRADOLI
- 8 AG COFOR Communes Forestières
- 8 Repas des Anciens
- 9 Plaque commémorative en l'honneur des Harkis
- 10 Fête des Mères
- 10 Fête de la Musique
- 10 Magland une minute de silence
- 10 Les élus ont fait la rentrée des classes
- 11 Vernissage parachutage aux Glières
- 11 Une conférence pour les Veuves de guerre
- 11 Journée des classes en six
- 12 Départ en retraite M. PERRET et MC BIBOLLET
- 12 Ronde du Père Noël
- 13 Cérémonies patriotiques
- 14 Cérémonie des vœux

15-36 Les commissions

- 15 Finances
- 16-17 Urbanisme
- 18-22 Travaux : voirie, réseaux, bâtiments
- 23 Travaux forestiers
- 24-25 Environnement
- 26 Affaires scolaires
- 27 Sports et équipements sportifs
- 28-30 Service Enfance jeunesse
- 31-32 Centre de loisirs
- 33-36 Bibliothèque

37-39 Le CCAS

- 37 Les actions
- 37 Le maintien à domicile
- 38 Le portage de repas
- 38 L'EHPAD : la mutualisation
- 39 L'EHPAD : les animations

40-42 La vie à Flaine

- 40-42 Les animations
- 42 Les travaux

44-63 Les associations

- 44-45 Les Sapeurs-Pompiers
- 45 OMA
- 46-47 L'Harmonie Municipale
- 49 L'École de Musique
- 50-51 L'Association UDCAFN et autres conflits
- 52 MJC : club l'âge heureux
- 53 MJC : Chorale Bouche en chœur
- 54-55 OMS
- 56 Le Ski Club
- 57 Inter Club « Le Désert Blanc »
- 58 Le Judo
- 59 Shotokan Karaté club
- 60 US Magland
- 61 La pétanque maglancharde
- 62 Mont-Blanc Poker
- 63 Le Tennis Club
- 63 L'Amicale des Donneurs de Sang
- 63 Badminton

65-66 État civil



VAUTHAY PAYSAGE

Création Piscines
Espaces verts
Création jardins
Clôtures
Dallages

Bertrand Vauthay

103 Allée des Acacias - 74300 MAGLAND

04 50 34 72 10 - vauthay.paysage@orange.fr



HENRI PETIT-JEAN

TRAITEMENT DES COPEAUX
CONCEPTION ET FABRICATION

Systèmes d'essorage robotisé - Systèmes d'essorage en continu
Centrifugeuses - Triage pièces et copeaux - Broyage - Convoyage
Filtration des huiles de coupe - Chaudronnerie sur plans
Equipements spéciaux



ESSORAGE
AUTOMATIQUE
DE PIÈCES EN PANIERS
AVANT LAVAGE.

60, route de Montferrond - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 79 10 - Fax 04 50 34 79 04 - www.petit-jean-henri.fr

DECOOPER
DECOLLETAGE

Décolletage CN
du Ø 1 à 250mm
Assemblage
Tous métaux et plastiques

287, av. du val d'arve - 74300 MAGLAND - Tél : 04 50 34 77 00
Fax : 04 50 34 76 80 - Email : decoper@decoper.com

ADLER

PACHE sarl
Décoration et Finition du Bois

Lasures - Vernies - Cires
Teintes - Huiles - Peintures

74300 MAGLAND
tél. 04.50.89.57.17 fax. 04.50.89.57.18

MOREL Automobiles

Chemin de la Gare d'Oëx - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 47 94 96 - www.morelautomobiles.74

Vente neuf et occasion - Entretien - Réparation toutes marques

LE MOT DU MAIRE

« L'injustice appelle l'injustice, la violence engendre la violence »

Henri Dominique LACORDAIRE

Chers Concitoyens,

Comme chaque année en début de printemps, j'ai le plaisir de vous adresser notre traditionnel bulletin municipal annuel.

Au fil des pages, vous allez découvrir les activités des services, les travaux réalisés ou en cours de réalisation durant l'année 2016 ainsi que les nombreuses manifestations. Mais également les comptes rendus retraçant la vie des associations de Magland pendant l'année écoulée.

Aujourd'hui, pour nous élus en charge des équilibres budgétaires et responsables de la fiscalité communale, il devient de plus en plus difficile de bâtir un budget.



Des dotations de l'État en baisse constante, voire négative, cas de notre commune pour la dotation globale de fonctionnement. Un fonds de péréquation intercommunal et communal en constante progression, ajouter à cela le transfert de la fiscalité professionnelle unique à la 2CCAM lors de sa création nous amène à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Il faut donc que nous fassions tous un effort. Quand les dotations de l'État et les recettes diminuent, on ne peut reconduire les mêmes dotations et les mêmes recettes à un syndicat quel qu'il soit. Satellite de la commune ou pas.

C'est une règle de bon sens et cela s'appelle la solidarité, elle ne doit pas être à sens unique.

Cette situation, je vous l'ai déjà évoquée dans le dernier bulletin municipal et encore lors des derniers vœux du Maire à la population en janvier. Nous n'avons plus de marge, il nous faut impérativement trouver de nouvelles recettes de fonctionnement car il sera difficile de couper plus dans le budget sans amputer les services indispensables à la population. L'autre levier étant l'augmentation de la fiscalité.

Cette fiscalité acceptable aujourd'hui à Magland, va s'alourdir cette année d'une imposition nouvelle la GEMAPI « GEstion des Milieux Aquatiques et de Protection des Inondations » mais elle ne reviendra pas à la commune, elle ira au SM3A (Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses Abords).

Faire des économies, trouver de nouvelles recettes, c'est le travail qui s'impose aux services et aux élus aujourd'hui.

À l'équipe rédactionnelle, aux services de la mairie et à tous ceux qui par leurs articles et photos ont participé à cette publication, j'adresse mes plus sincères remerciements.

Bien cordialement à vous,

Votre Maire,
René POUCHOT

Samedi 16 janvier 2016

**MME FRANÇOISE REXOVICE
A FÊTÉ SES 100 ANS**

Samedi après-midi, résidents, familles, personnel ainsi que le maire René Pouchot entouré de quelques élus se sont donnés rendez-vous à l'EHPAD « Les Cyclamens » à Magland pour un après-midi récréatif animé par Arsène à l'accordéon et sa sœur à l'harmonica.

À l'issue des discours sur le bilan de l'année par le maire René Pouchot et Patrice Chocq, ils souhaitèrent à toutes les personnes présentes leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Ce fut l'occasion pour le maire de féliciter Mme Françoise Rexovice pour ses 100 ans et lui remettre la médaille de la commune ainsi que des fleurs.

Robert Ronchini

Samedi 13 février 2016

LE SOUVENIR FRANÇAIS AUPRÈS DES ÉLÈVES

Le maire René Pouchot a accueilli l'assemblée générale de la section du canton de Cluses du Souvenir Français.

La réunion a débuté par une minute de silence en mémoire des adhérents décédés, des victimes des attentats de 2015 et en soutien aux forces policières et militaires fortement sollicitées et exposées dans le cadre de l'état d'urgence.

**L'ASSOCIATION AIMERAIT DAVANTAGE DE RETOUR
DU CORPS ENSEIGNANT**

Dans son rapport moral, le président Jean-François Bocquet a détaillé les actions menées en 2015 : Organisation de conférences dans les écoles primaires et secondaires, animées par le Général Degiulli et l'historien Michel Germain, accompagnement d'élèves au plateau des Glières et au cimetière de Morette, participation aux différents rassemblements commémoratifs et autres manifestations historiques comme l'entrée au Panthéon de Geneviève Anthonioz -De Gaulle, en présence d'élèves du collège de Cluses portant son nom.

Le Souvenir Français, gardien de la mémoire a un devoir de transmission auprès des jeunes générations. De ce fait, la collaboration avec le milieu scolaire est primordiale, d'où le regret exprimé par les responsables de l'association devant le peu de réponses positives de la part du corps enseignant dans les propositions d'interventions qui leur sont transmises.

Robert Ronchini

**Vendredi 19 février 2016: SOPHIE DION EN VISITE
AUX ÉTABLISSEMENTS MARCEL CARTIER DÉCOLLETAGE**

Sophie Dion, députée de la 6^e circonscription de la Haute-Savoie et conseillère départementale est venue rendre visite aux établissements Marcel Cartier décolletage à Magland ce vendredi.

Créée en 1946 par Marcel Cartier, reprise par son fils Bernard dans les années 60 jusqu'en 1992, l'entreprise est aujourd'hui gérée par les petits-fils de Marcel Cartier, Philippe Cartier et Alain Clarard qui la dirigent conjointement depuis 2000.

Elle compte 175 clients tous secteurs d'activité confondus sauf l'automobile et exporte 15 % de sa production en Europe.

C'est Philippe Cartier qui présenta l'usine à Sophie Dion en lui expliquant la confection d'une pièce depuis la matière première à la finition de cette dernière par le décolletage ou l'usinage pour se terminer au contrôle.

D'autres sujets ont été abordés tels que le conseil des prud'hommes, la délocalisation des entreprises.



On pouvait noter la présence de Bernard Cartier, maire de Chatillon-sur-Cluses et qui est le père de Philippe, René Pouchot maire de Magland et un adjoint Robert Ronchini.

Robert Ronchini



Quelques élus étaient réunis ce vendredi à l'entreprise Roux (construction bois, charpente couverture et menuiserie), pour la présentation d'une chaudière biomasse efficace. Avant de montrer cette nouvelle installation pour la production de chaleur à l'usine, le PDG Alain Roux a fait visiter l'établissement.

GAZ ET POUSSIÈRES FILTRÉS

Puis les élus ont découvert une nouvelle chaudière de 1 000 kW, équipée de systèmes de filtration des gaz et des poussières qui limitent les rejets dans l'atmosphère

à un niveau bien inférieur à la norme. Cet investissement de 200 000 €, financé sans subvention, n'augmente pas la production de l'entreprise. Il s'inscrit uniquement dans le cadre de la lutte contre la pollution en accord avec le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve.

L'ENTREPRISE DÉJÀ RÉCOMPENSÉE EN 2015

En novembre 2015, l'entreprise Roux a reçu le prix du coup de cœur du public pour la construction du groupe scolaire de Reignier-Esery, décerné par la filière Forêt-bois de Rhône-Alpes.

Robert Ronchini

Lundi 11 avril 2016: LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES EXPLIQUÉ AUX ENTREPRISES LOCALES

Lundi soir, la commune avait convié les responsables des entreprises de Magland sur l'impact du plan de prévention des risques (PPR) sur le territoire de la commune.

Le plan de prévention des risques naturels est en cours de révision par le Préfet de Haute-Savoie. Cette nouvelle réglementation va engendrer d'importantes conséquences sur la possibilité de construction, d'extension et de réhabilitation de leurs activités, mais aussi sur la valeur foncière des biens.

Le but de cette réunion d'information est donc de sensibiliser sur l'importance de participer à l'enquête publique. C'est le moment propice pour prendre connaissance du projet de réglementation local en matière



de risques naturels, venir constater le classement des terrains des entreprises, s'exprimer, commenter, voire contester ce projet réglementaire qui va désormais présider tous les projets, faire enregistrer des observations au commissaire enquêteur.

À l'issue de cette présentation du PPR, un débat très fructueux s'est d'ailleurs

ouvert entre le maire, les services de la commune et les chefs d'entreprise.

Robert Ronchini

Jeudi 14 avril 2016 ROMANE MIRADOLI, UNE GRANDE CHAMPIONNE



Jeudi soir, le maire René Pouchot avait convié les élus, le sénateur maire de Marnaz Loïc Hervé, la députée Sophie Dion, à une réception pour honorer Romane Miradoli, championne internationale de ski, citoyenne de la commune de Magland et de la station de Flaine, accompagnée par sa famille et quelques amis. L'occasion pour le maire de mettre l'accent sur les valeurs si importantes du sport: Respect de l'adversaire, humilité face à l'effort, dépassement de soi, courage et passion.

Il félicite Romane pour ses résultats et lui souhaite de poursuivre cette brillante carrière et atteindre encore des sommets.

Le vice-président des sports de la commune, Thierry Thévenet a retracé ses débuts. Plusieurs fois championne de France dans diverses catégories, victoire du coq d'or à l'Alpes D'Huez, plusieurs fois championne d'Europe dans différentes catégories, championne du monde junior.

Robert Ronchini



Vendredi 15 avril 2016: L'ONF PRÉSENTE SES NOUVEAUX OBJECTIFS AUX COMMUNES FORESTIÈRES

Pour le président de l'association des communes forestières, René Pouchot, également maire de Magland, comme il l'a indiqué dans sa lettre d'invitation, cette assemblée générale est particulièrement importante pour les représentants des communes forestières et ceci à plusieurs titres.

Le gestionnaire de l'ONF vient de signer avec l'État un nouveau contrat d'objectifs et de performance. Il s'agit d'un acte fondamental puisqu'il détermine le fonctionnement de l'ONF pour les cinq prochaines années en vue d'aboutir à un équilibre financier.

Le directeur de l'agence départementale de l'ONF, Jean-François Laffite dressa le panorama des situations actuelles et des tendances.

Importante cette réunion l'est encore du fait de l'évolution de leur propre association départementale puisque depuis le 1^{er} janvier 2016, Lucie Buisson est à leur service non plus à 30 % mais à 50 % de son temps de travail.

C'est donc un partage à égalité entre la Savoie et la Haute-Savoie. Elle est basée à Rumilly, au sein du pôle excellence bois. Elle présenta les grandes lignes du programme d'action élaboré avec les membres du comité.

Robert Ronchini

Dimanche 24 avril 2016: UNE JOURNÉE CONVIVIALE AVEC LES AÎNÉS

À l'invitation de la commune, ils étaient 164 anciens de 68 ans et plus à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des anciens. Fernande Auvernay, vice-présidente du CCAS a ouvert les festivités. Une pensée a été demandée pour celles et ceux qui sont décédés au cours de l'année et pour les malades qui n'ont pu se joindre à cette journée.

Le maire René Pouchot entouré de son conseil municipal n'a pu cacher son plaisir de voir les anciens aussi nombreux et d'être parmi eux en cette belle journée. On pouvait noter la présence de la députée et conseillère dé-



partementale Sophie Dion, le conseiller départemental et maire de Cluses Jean-Louis Mivel qui ne manquèrent pas de saluer tous ces anciens.

La tradition veut qu'au moment du dessert, il faille honorer la doyenne et le doyen qui se trouvent dans la salle. Cette année la doyenne étant Irma Jaouen née en 1921 et François Bibollet qui est né en 1919, ainsi que le couple Irène Armand Perrollaz qui fêteront dans quelque temps leurs 60 ans de mariage et le benjamin de cette journée n'est autre que Roland Crozet.

Ils ont reçu fleurs et cadeaux en souvenir de cette journée sous les applaudissements des personnes présentes dans la salle. La bonne ambiance et la danse ne manquèrent pas tout au long de l'après-midi animé par Christian Jacquard.

Robert Ronchini





Lundi 13 juin 2016: LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT JEAN-MARC TODESCHINI A DÉVOILÉ UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE EN HOMMAGE AUX HARKIS

Le 31 octobre 1963, 23 familles de harkis débarquaient à Magland. Ils s'installaient dans le hameau de forestage de la Rippaz, à proximité de la route de Luzier, qui mène à Sallanches. « La commune avait fait un emprunt » pour pallier les aides de l'État qui tardaient à arriver, a souligné René Pouchot, le maire, dans son discours. Car à Magland, dans ce hameau, des préfabriqués sont installés. L'eau courante et l'électricité également. Les familles prennent leurs marques, les hommes travaillent pour l'Office national des forêts, au débroussaillage, à l'élagage, au balisage des sentiers... Les enfants suivent leur scolarité à l'école du village en compagnie des petits Maglanchards.

LES ÉCOLIERS ONT RETRACÉ L'HISTOIRE

C'est pour ne pas oublier cet épisode de l'histoire, qu'en ce jour du 13 juin, le secrétaire d'État en charge des Anciens combattants et de la mémoire est venu inaugurer une plaque commémorative en hommage aux harkis. À quelques encablures derrière cette plaque, là où la nature a repris ses droits, puisque les baraquements ont été détruits en 1983, se trouvait le hameau. Certaines familles de harkis y retournent. Avec une grande émotion. Elles ont voulu remercier le village d'Oex et de Magland ainsi que les personnes qui les ont aidées pour faire les papiers, les devoirs... insistent-ils, la commune les a bien accueillis, ça n'a pas toujours été le cas partout.



Dans son discours, le secrétaire d'État est revenu sur cet accueil mais également sur l'importance du devoir de mémoire: « Les hameaux de forestage font partie intégrante de la mémoire des harkis et il faut faire vivre cette histoire ».

Comme pour illustrer ses propos, huit écoliers ont pris la parole pour retracer la vie de ce hameau, de sa création à sa destruction, puisque les harkis l'ont peu à peu quitté pour s'installer dans les villes environnantes où ils ont acquis des maisons, trouvé un travail.

Lors de la cérémonie protocolaire, en présence de nombreuses personnalités, des anciens combattants, des militaires... Les écoliers ont entonné la Marseillaise et le chant des Allobroges, juste à côté de la plaque qui désormais rappelle aux promeneurs qu'ici, il n'y a pas si longtemps, des harkis ont vécu, dans un hameau de forestage.

Robert Ronchini





Samedi 28 mai 2016:

UNE BATTERIE FANFARE ET UNE HARMONIE POUR LA FÊTE DES MÈRES

Samedi soir à la salle des fêtes, l'harmonie municipale de Magland avait invité la batterie fanfare « L'Alerte de Replonges », une commune de l'Ain qui compte une cinquantaine de musiciens, pour le traditionnel concert en l'honneur des mamans.

La première partie a été assurée par l'harmonie municipale de Magland, sous la direction de Philippe Babaz, qui présenta un programme très électrique et la seconde partie par Replonges, qui interpréta sous la direction

de Philippe Vernoux, neuf morceaux de leur répertoire, de quoi réjouir les mélomanes. Environ 250 personnes étaient présentes lors de cette audition, ce spectacle s'est terminé sous les applaudissements nourris de la prestation des deux formations.

À l'issue du concert, un vin d'honneur fut offert par la municipalité et une rose à chaque maman.

Robert Ronchini

Vendredi 17 juin 2016 FÊTE DE LA MUSIQUE



Aubade au lotissement des Acacias: Vendredi soir, les habitants du lotissement rue des acacias avaient invité l'harmonie municipale de Magland pour une aubade en l'honneur de la fête de la musique.

Malgré un temps incertain, de nombreuses personnes étaient présentes. Les musiciens ont interprété des airs des plus variés, chaudement applaudis par les spectateurs. Ils ont ensuite pu échanger leurs impressions autour du verre de l'amitié.

Robert Ronchini

Jeudi 1^{er} septembre LES ÉLUS ONT FAIT LA RENTRÉE



Comme chaque année, le maire René Pouchot, accompagné de quelques adjoints et du service technique, ont fait la rentrée dans les trois écoles de la commune en fin de semaine.

L'école du chef-lieu compte 127 élèves (même nombre que l'année passée), celle de Gravin 90 élèves, (sept de moins) et à la maternelle 129 élèves (huit enfants de moins que par rapport à 2015-2016). Au total, 341 élèves ont regagné les bancs dans les différentes écoles.

Concernant les effectifs du côté des enseignants, les nouveaux professeurs sont, à l'école du chef-lieu: Fifi Esther et à Gravin: Noémie Beauchesne en mi-temps avec Laurence Duval. Une rentrée qui s'est passée d'après les directrices sans difficultés.

Robert Ronchini

Lundi 18 juillet 2016

En mémoire des victimes de l'attentat de Nice, le maire de Magland René Pouchot, quelques élus, employés techniques et administratifs ont respecté lundi, suivant l'appel national, une minute de silence devant le monument aux Morts.



Robert Ronchini

Samedi 22 octobre UNE CONFÉRENCE POUR LES VEUVES DE GUERRE

La section d'AFN de Magland, sous la présidence de Sylvain Crozet a reçu ce samedi à la salle des fêtes, l'association « Pierre de Gue » de l'Union Départementale des combattants d'Afrique du Nord, Présidée par Andrée Neveu-Perret.

Cette association regroupe 450 veuves de guerre, d'anciens combattants et de tous les conflits y compris les opérations extérieures. 90 personnes étaient présentes à cette conférence, animée par Lydia Muller, psychothérapeute à Genève. Le thème de cette rencontre était « La vieillesse, calamité ou sagesse », ou comment chaque année qui passe peut les faire évoluer et les aider à acquérir une certaine maturité intérieure.



Le maire René Pouchot ne manqua pas de venir saluer ces personnes et prendre le verre de l'amitié avec ces dernières.

Robert Ronchini

Vendredi 7 octobre

AU CŒUR DES PARACHUTAGES



C'est devant une quarantaine de personnes présentes vendredi au vernissage de l'exposition « Parachutage aux Glières » que le maire René Pouchot et Justine Mahaut De Salvator, responsable de la bibliothèque ont accueilli les médiateurs culturels des sites des Glières, Sophie Sachet et Denis Martin.

L'exposition a été conçue par le service mémoire et citoyenneté du Conseil Départemental dans le cadre des commémorations de la libération. Elle présente l'action de la résistance dans le département et rappelle le rôle des alliés dans l'armement de la résistance notamment avec le parachutage du 1^{er} août 1944.

Les médiateurs culturels des sites des Glières ont fait vivre les largages aux personnes présentes en expliquant comment se sont préparés ces parachutages, comment le lieu a été choisi et ce que contenaient les containers.

Robert Ronchini

Dimanche 16 octobre

LES CLASSES EN SIX SE SONT RÉUNIES



Ce dimanche, 127 personnes dont 63 des classes en six, se sont réunies à l'initiative du comité pour cet anniversaire. Huit classes étaient représentées: Les classes 26 et 36 avec chacune quatre personnes, la classe 46 avec treize représentants, ils étaient quinze pour la classe 56, sept pour la classe 66, quatre pour celle de l'année 76, dix pour l'année 86, alors que six classards représentaient les jeunes nés en 1996. En tout huit classes étaient donc représentées, pour des classards âgés de 20 ans à 90 ans.

Avant le repas, tous les participants se sont rassemblés dans le parc du foyer culturel pour la photo souvenir. Puis tous ont pris l'apéritif avant de déguster un excellent repas du restaurant « Chez Arlette » à Magland, animé par l'orchestre « Sun 7 ». Ce fut l'occasion pour de nombreuses personnes de se retrouver en se remémorant de beaux souvenirs.

Robert Ronchini

Jeudi 8 décembre 2016:

L'HEURE DE LA RETRAITE POUR MARIE-CLAUDINE ET MICHEL PERRET

Jeudi, le maire René Pouchot et son conseil municipal ont rassemblé le personnel communal à l'occasion du départ à la retraite de deux de leurs employés.

Marie-Claudine Bibollet et l'aînée d'une fratrie de quatre enfants et a toujours vécu à Gravin. Avant d'intégrer la mairie, elle a été employée de maison à Sallanches. Elle est entrée à la mairie de Magland en mars 1994 en tant qu'aide ménagère, en 1998 elle est nommée stagiaire au grade d'agent d'entretien, en 2005, suite à la réforme des catégories, elle est nommée agent des services techniques, puis adjointe 2^e classe. Après une formation, valorisation des acquis et de l'expérience « VAE », elle obtient en 2008 son diplôme d'état d'auxiliaire de vie. En 2009, elle est mise en détachement auprès du centre communal d'action social et le 1^{er} novembre 2016, elle fait valoir ses droits à la retraite.

Michel Perret: Surnommé Michel car, pour le différencier de Michel Perret « dit Rambo », est né le 12 novembre 1956 à Cluses. Il a épousé Christine le 18 juillet 1981 à Magland, il a eu une fille nommée Émilie. De juin 1976 à 1977, il a effectué son service militaire à Metz. Michel a d'abord travaillé dans le privé en tant que chauffeur à Annemasse. Il a intégré les services techniques de la commune le 21 novembre 1983 en tant que conducteur de transport en commun, effectuant aussi des travaux d'entretien, mais surtout il a conduit le car communal rose pendant 20 ans. En 2003, le transport scolaire ayant été transféré au SIVOM, il va au service des espaces verts. Il a été nommé titulaire le 1^{er} décembre 1984, en 1993



il est nommé chef de garage, en 2005, il devient agent technique principal, puis en 2007 adjoint technique principal 2^e classe et 1^{re} classe en mars de la même année. Il a occupé les fonctions d'agent « ACMO » de septembre 2003 à janvier 2011, avant de passer le flambeau à Jérôme Ferrand. Le 1^{er} décembre 2016, il fait valoir ses droits à la retraite après 33 ans de service.

Parallèlement à sa carrière, Michel brille et fait la fierté de la commune avec la pétanque. Il a reçu en 2006 la médaille d'argent régional, départementale et communale, puis en 2012 la médaille de vermeil.

Robert Ronchini

RONDE DU PÈRE NOËL



Noël du personnel communal



Noël des sapeurs-pompiers

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



> 24 avril : journée du souvenir de la déportation



> 8 mai



> 8 mai



> Appel du 18 juin



> 14 juillet



> 14 juillet



> 25 septembre : Cérémonie en hommage aux Harkis



> 11 novembre



> 5 décembre : cérémonie AFN



> 11 novembre



> 11 novembre

Vendredi 13 janvier 2017 : CÉRÉMONIE DES VŒUX

Vendredi 13 janvier 2017 a eu lieu à la Salle des Fêtes, la cérémonie des vœux; population et invités avaient répondu présents malgré la tempête de neige qui sévissait sur Magland.

Après l'ouverture par l'Harmonie Municipale toujours aussi prodigieuse, la première adjointe Fernande AUVERNAY retraçait ce que fut 2016, axé toujours sur la volonté du Maire et de son équipe, du « bien vivre ensemble », de plus en plus vrai. « Si nous n'apprenons pas à vivre ensemble comme des frères, nous mourrons tous ensemble comme des idiots » a dit Martin LUTHER KING.

Pas de gros travaux d'envergure, si ce n'est le restaurant scolaire de l'École Maternelle livré en juin et dont le coût initial sera doublé lorsque les abords seront terminés, cela dû aux risques d'inondation.

Deuxième gros chantier, le cabinet médical au-dessus de la poste mis à disposition le 22 décembre.

Sans oublier les études qui pèsent lourd dans un budget communal: Funiflaine, Plan Communal de Sauvegarde, vidéo-protection... Flaine a connu également ses travaux: Hôtel Terminal Neige Le Totem, tapis couvert à Front de Neige, retenue colinéaire de Véret, parcours aventure en forêt...



Quelques mots sur les services du quotidien, Service Enfance Jeunesse qui compte de plus en plus d'enfants dans tous les domaines, garderie, restaurant scolaire, accueil de loisirs... et la bibliothèque avec ses nombreuses activités.

Pour les personnes âgées, les services se poursuivent; quelques mots sur l'EHPAD où une mutualisation avec Cluses sera effective au 1^{er} janvier 2017.

La vie de la commune, c'est aussi toutes les manifestations qu'elles soient municipales ou organisées par les associations.

Un mot sur la venue de Monsieur TODESCHINI, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la mémoire le 13 juin pour la pose d'une plaque commémorative en l'honneur des Harkis.



Elle remerciait tous les bénévoles, tous ceux qui font qu'il fait bon vivre à Magland ainsi que tous ceux, dans les associations qui portent haut les couleurs de Magland.

Elle termina par la présentation des vœux à Monsieur le Maire et à sa famille, joie, bonheur et surtout la santé pour 2017, ainsi qu'à ses collègues élus de Magland et de la 2CCAM, de même aux agents, à la population et à tous les présents.

Monsieur le Maire prit la parole pour rappeler l'importance de cette cérémonie des vœux, moment d'échange et de convivialité entre les élus et la population.

Après avoir remercié la première adjointe et lui présenter ses vœux, il adressa ses remerciements et ses vœux à tous les présents, personnalités, élus, agents municipaux, chefs d'entreprise, associations, population maglancharde.

Il eut une pensée pour ses concitoyens décédés au cours de l'année et André PASIAN, ancien adjoint qui s'était retiré dans le Vaucluse et décédé le 23 septembre, et pour tous ceux qui sont dans la souffrance.

Malgré le contexte international qui incite au doute, il faut continuer à avancer et avancer avec beaucoup moins de moyens financiers. Quelques chiffres: en 2014, l'État accorde 324 000 € soit 5,75 % du budget communal ou 100 € par habitant alors que les communes similaires françaises touchent 177 €. Au niveau de la 2CCAM, c'est la commune qui touche le moins. Et pourtant, il y a des réalisations incontournables; outre celles déjà évoquées parce qu'elles se terminent, poursuite de la mise en accessibilité par l'étude d'un ascenseur au groupe scolaire du Chef-Lieu et à la Mairie, travaux de toiture et de mise en sécurité à la Salle des Fêtes, toit du Château de Bellegarde, travaux divers dans les bâtiments, écoles et réseau routier sans oublier les travaux effectués par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes dont c'est la compétence.

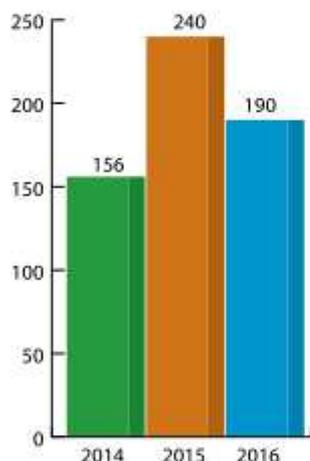
Pour clore la cérémonie, l'Harmonie Municipale joua un extrait du film « Sister Act » avec une chorégraphie interprétée par des musiciennes de l'Harmonie, qui enchantèrent le public. Félicitations à tous. Puis ce fut l'heure du buffet.



Données chiffrées:

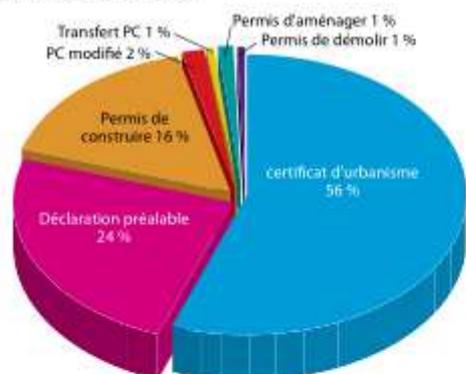
Pour l'année 2016, le service urbanisme a enregistré 190 demandes, contre 240 en 2015 et 156 en 2014.

URBANISME: Rapport d'activité 2016



La répartition des dossiers s'établit de la manière suivante :

- 106 certificats d'urbanisme, dont 10 pré-opérationnels (CUB)
- 46 déclarations préalables, dont 3 déclarations pour divisions foncières à bâtir
- 31 permis de construire
- 3 permis de construire modificatifs
- 1 transfert de permis de construire
- 2 permis d'aménager
- 1 permis de démolir



En termes de construction, les demandes ont essentiellement concerné les maisons individuelles et les entreprises (bâtiment artisanal ou agricole).

Les demandes ont également concerné la réhabilitation et l'embellissement de biens existants mais aussi plusieurs divisions parcellaires en vue de construire.

Événements marquants de l'année 2016:

Approbation de la révision du PPR communal:

Le préfet de la Haute-Savoie a approuvé le Plan de Prévention des Risques (PPR) le 27 septembre 2016 après l'enquête publique qui s'est déroulée du 29 mars au 29 avril 2016:



- 5 permanences du commissaire enquêteur ont eu lieu en mairie.
- Participation d'environ 150 personnes dont 112 personnes reçues par le commissaire enquêteur ou ayant déposé des courriers lors des permanences.
- Le registre d'enquête publique comporte 116 observations

Les remarques émanent notamment des particuliers, des entreprises ou de leurs représentants, de la commune de Magland et de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne (2CCAM).

C'est à l'occasion de l'enquête publique qu'une importante mobilisation des particuliers et des entreprises de Magland s'est manifestée. La commune tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'enquête publique et qui ont permis d'apporter quelques modifications importantes :

- Le coefficient d'emprise au sol (CES) est porté à 50 % au lieu de 20 %
- La possibilité de réaliser tous travaux de protection, de réduction de la vulnérabilité, des stockages existants.

Principales incidences du PPR:

L'approbation du PPR, ainsi que la promulgation des lois Grenelle 1 et 2 de l'environnement, ALUR, LAAAF, la réécriture des parties législative et réglementaire du livre 1er du code de l'urbanisme, l'approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la communauté de communes (2CCAM) approuvé le 19 mai 2016, sont autant de servitudes et des textes supérieurs qui viennent s'imposer au PLU (coefficient d'emprise au sol, interdiction de clôtures...).

- Prise en charge d'études préalables aux travaux par le pétitionnaire avec la nécessité d'adapter la construction aux conclusions de l'étude.
- Dans un délai de 5 ans, réalisation de mesures obligatoires dans la limite de 10 % de la valeur vénale du bien.

Rappel:

Pour toute information relative à la constitution de demandes relevant de l'urbanisme, vous pouvez :

- soit consulter le site internet de la Mairie : www.magland.fr/Urbanisme
- soit consulter en mairie le Service Urbanisme lors des permanences suivantes :
 - le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30
 - le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

Révision en cours du PPR de Flaine

Avancement actuel du PPR de Flaine :

- arrêté préfectoral prorogeant le délai d'approbation de la révision au 12 juin 2017
- juin 2016 : projet réglementaire (carte réglementaire + règlement)
- présentation du projet réglementaire lors d'une réunion publique d'information par la DDT le 22 décembre 2016
- consultation publique du 26 décembre 2016 au 6 janvier 2017 : mise à disposition des documents en mairie
- attente des dates de mise à l'enquête publique qui est envisagée à la fin des vacances scolaires de février 2017

La réforme du code de l'urbanisme

L'année 2016 marque enfin la modification du code de l'urbanisme avec la réécriture de la partie législative (livre I^{er}). Les modifications portent sur la forme mais aussi, pour certaines parties, sur le fond.

Il s'agit essentiellement :

- de faciliter l'accès et la compréhension des règles applicables
- de prendre en compte les dernières modifications législatives, en particulier celles issues de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ou de la loi du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF).
- de moderniser le contenu du plan local d'urbanisme (PLU) afin d'accéder à un véritable urbanisme de projet.



La loi montagne

Le texte fondateur de la loi « montagne » de 1985 visait à établir un équilibre entre protection et développement des territoires de montagne. En trente ans, ils ont bénéficié d'un nouvel élan démographique, économique, touristique, agricole, urbain et rural, mais aussi d'une meilleure protection de leur environnement. Une nouvelle étape s'impose aujourd'hui pour moderniser les dispositifs existants et pour donner les moyens de leur essor comme de leur préservation.



La loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne est parue au journal officiel du 30 décembre 2016.

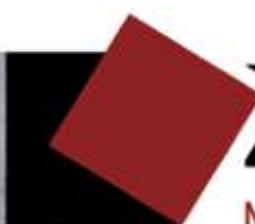
Cette loi apporte quelques évolutions, notamment en matière d'urbanisme puisqu'elle rénove la procédure des unités touristiques nouvelles (articles 71 et 72). Elle renforce aussi l'adaptation des règles d'urbanisme aux particularités de certains lieux de montagne (articles 73 à 78).

L'urbanisme est donc une matière transversale avec le droit de l'environnement, de la construction ou encore l'aménagement du territoire. L'urbanisme est sans cesse en évolution pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de développement.

Maurice PETIT-JEAN
Le Maire-Adjoint à l'urbanisme,
Vice-Président de la Commission urbanisme

Entreprise certifiée
ISO 9001:2000
ISO 14001:2004
OSHAS 18001:1999





Zanetto

Maçonnerie
Travaux publics
Démolition
Terrassement

1200, route de Gravin • 74300 MAGLAND
Tél : 04 50 34 70 97 • Fax : 04 50 90 20 48
www.zanetto.fr



TRAVAUX

Cette année 2016 nous avons réalisé des travaux d'entretien et de sécurisation sur l'ensemble de la commune. Ont notamment été réalisés:

Pour la voirie

- Le nettoyage et peinture des abris bus.



- Le déplacement de l'abri bus situé aux Coudrays vers la chapelle du Pont Rouge.

- Le curage des Nants.
- La réfection de la canalisation du torrent passant sous la route aux Reys.
- La réfection d'un mur en pierres sèches aux Ranziers
- Le confortement de murs de soutènement à la Moranche et au Pont Rouge.
- La rénovation de barrières béton vers l'ancienne maison forestière.
- Le changement des barrières du pont Rouge.

- Le renforcement de la fixation des filets pare blocs sur la falaise de la route de Lutz.
- La reprise d'une partie de la chaussée à hauteur de bois de Boron.
- La mise en place de Totem d'entrée de ville en bord de route départementale.



Réseau eau potable

Suite à de nombreuses fuites sur le tronçon d'eau potable, rue de l'industrie, le conseil municipal a décidé de remplacer une partie de ce réseau. Pour cela il a fallu poser 170 ml de tuyau en PEHD en diamètre de 110 mm, reprise de neuf branchements, pose d'un regard compteur et remplacement de deux vannes.



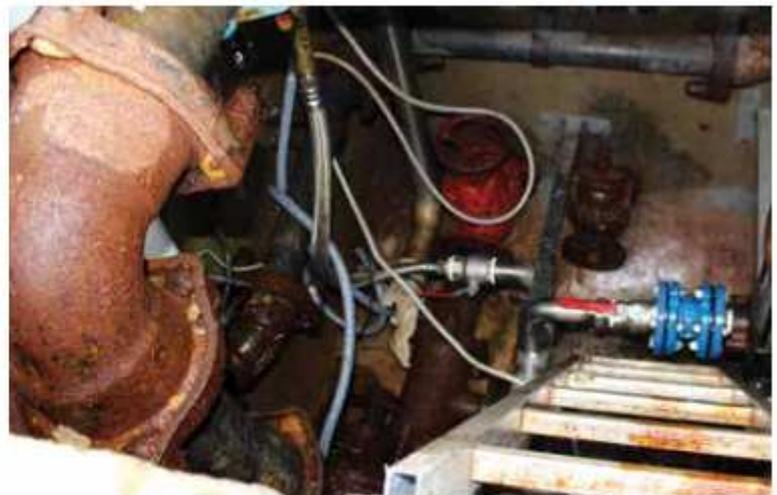
Rue de l'Industrie

Création d'un bouclage sur le réseau d'eau potable entre la route du Pont Rouge et l'Impasse des Houches (sous l'autoroute). Pour cela il a fallu tirer 100 ml de PEHD de diamètre de 40 mm dans une ancienne conduite qui passe sous l'autoroute, avec la pose de part et d'autre d'un robinet vanne.



Passage de l'autoroute

Réservoir des Ranziers: Réparation et remise en sécurité de la chambre de surpression du réservoir des Ranziers.



Réservoir des Ranziers

- Travaux divers: Installation d'un poteau d'incendie, route du Pont Rouge.
- Pose d'un compteur de sectorisation pour la recherche de fuites, impasse de la Bézière.
- Mise en place d'une électrovanne de vidange au réservoir de Lutz.

Le vice-président
Délégué aux réseaux humides
Robert Ronchini



Réseaux d'eaux usées

Chemisage des conduites d'eaux usées

Par temps sec, les eaux usées sont diluées par des infiltrations permanentes d'eaux claires parasites. L'étude diagnostic des réseaux réalisée par le bureau d'études SCERCL, a mis en évidence que 80 % des eaux parasites permanentes proviennent du réseau d'eaux usées de la ZI du Val d'Arve. L'objectif de la 2CCAM est de diminuer le débit des effluents à traiter à la station d'épuration.

Pour éviter ces effluents, une technique de chemisage a été choisie, qui consiste à appliquer une gaine à l'intérieur du réseau, ce qui permet de rétablir l'étanchéité du réseau, d'assurer une protection contre la corrosion et contre l'abrasion.

Les études et les travaux ont été financés par la communauté de communes Cluses Arve et Montagne.



Réseaux secs

Cabinet médical

Dans le cadre de la modification du premier étage de la poste en cabinet médical, la municipalité a fait poser 4 lampes d'éclairage public en façade, sur les côtés et l'arrière de la poste pour éclairer l'accès et mettre en sécurité le pourtour du bâtiment. La puissance totale de ces quatre lampes à LED est de 184 W. Mise en place d'un tableau ep sur le poste salle des fêtes.



École maternelle

Suite à la construction du restaurant scolaire de la maternelle, la municipalité a revu l'éclairage public devant l'école, la cantine scolaire et les accès. Pour améliorer cet éclairage il a fallu poser 9 candélabres avec des ampoules à LED qui permettront de diminuer la puissance donc à faire des économies, au total la puissance est de 508 W. Reprise complète du tableau EP au poste ZIP1.

Le vice-président
Délégué aux travaux
Robert Ronchini



Bâtiments

École maternelle : Restaurant scolaire

Les travaux d'extension de l'école maternelle portant notamment sur la création d'un restaurant scolaire. Ces travaux ont débuté au printemps 2015. Ils consistaient pour l'essentiel à la création d'une salle de restauration, de sanitaires, d'un bureau, d'une cuisine et d'une grande pièce située sur la totalité de l'étage servant de salle de confinement pour les élèves en cas d'inondation, cette salle a été imposée en étage par M. le Préfet de la Haute-Savoie et condition expresse de la réalisation du restaurant. Il a fallu 22 corps de métier différents placé sous la direction de M. Jean-Marc Terrier architecte. Les travaux du restaurant et sa mise en service ont eu lieu à la rentrée 2016. Un nouvel éclairage public à LED a été mis en place et il ne reste plus que les abords à terminer, qui devraient se terminer fin mai 2017.



Cabinet médical

La population de Magland pourrait dans un avenir proche et comme beaucoup d'autres communes de France être pénalisée par le manque de médecins. Face à cette hypothèse qui semble être probable, le conseil municipal a pris la décision en 2015 de réaliser un cabinet médical, permettant de conserver une offre locale de médecins évitant ainsi pour les mêmes besoins de se diriger vers des communes voisines.

La commune ayant récupéré le 1^{er} étage de la poste, c'est à cet endroit qu'est installé le cabinet médical. L'entrée située à l'arrière du bâtiment dispose d'un accès par ascenseur extérieur. Les locaux ont été aménagés en deux salles de consultation, de sanitaires et d'un accueil ainsi qu'une salle pour une autre activité médicale qui devrait accueillir un cabinet infirmier.





Toiture de l'école maternelle

Travaux divers

- **École maternelle:**

Rénovation des quatre toitures des bâtiments de l'école maternelle.

Création d'une sixième classe.

Remplacement fenêtres par du double vitrage dans deux classes et quatre radiateurs électriques.



Création d'une 6^e classe

- **Appartements de Gravin**

Réfection des appartements (salle de bains, faïence, carrelage, douches, reprise des conduites et pose d'une VMC) dans l'ancienne école de Gravin.

- **Salle du 3^e âge**

Création d'un WC PMR (Personne à mobilité réduite).

- **Foyer culturel**

Fermeture de l'entrée par une clôture métallique et pose d'un visiophone.



- **École de Gravin**

Réfection des peintures dans trois classes.
Désembourbée du circuit des radiateurs.

- **Bureau animation jeunesse**

Mise en conformité de l'installation électrique.
Reprise du circuit informatique.
Réfection peinture dans toutes les pièces.

- **Château de Bellegarde**

Démolition de la toiture qui menaçait de s'effondrer, pour la mise en place de la nouvelle charpente, fabriquée par l'entreprise ROUX il a fallu tout d'abord faire un chaînage pour recevoir les nouvelles fermes.



- **Local d'animation du clos de l'Île vandalisé**

Réparation et rénovation suite à effraction: électricité, peinture et pose de grilles à chaque fenêtre.

- **Appartement du chef-lieu**

Remplacement de la porte d'entrée.

TRAVAUX FORESTIERS

Travaux d'entretien de la forêt:

- Travaux subventionnés par la Région à 15 % :
 - Dégagement de semis et dépressage parcelles 311 (La Colonnaz) sur 8 ha, 602 (Chamonix) sur 7 ha, 501-502 (Le Queut) sur 6 ha, 16 (La Vuarde) sur 10 ha.
- Entretien manuel de route empierrée.
- Fauchage mécanique des bords de route forestière (Les Pratz et Montferrond).
- Entretien du parcellaire :
 - Parcelles 301 et 302 (La Colonnaz),
 - Parcelles 16, 53, 151 et 152 (La Vuarde).
- Dégagement de plantation parcelle 47 (dans les filets de protection pare pierre de la Grangeat).
- Dépressage de plantation parcelle 24 (Les Caches).
- Abattage d'arbres secs non commercialisables.

Autres travaux réalisés en 2016:

- Abattage d'un frêne gênant vers la cascade d'Oëx.
- Fauchage de berge de l'Arve entre le pont du Crêtêt et le pont de Gravin.
- Fauchage du talus SNCF entre la gare et la Perrière.
- Entretien courant des sentiers balisés de la commune.
- Abattage d'arbres préalable à l'hélicoptage à l'ancienne décharge des Gorges de la Colonnaz, opération financée à 50 % par Magland et 50 % par Arâches.
- Abattage de 4 arbres dangereux au Bois Crédo par les élagueurs.
- Élagage d'un saule et de 3 tilleuls au Val d'Arve.

Coupes vendues sur pied en 2016:

- Parcelle 16 (La Vuarde).
- Parcelle 53 (La Vuarde).
- Un lot en parcelle 11 a été invendu aux 2 ventes sur pied de l'année 2016 et sera reproposé en 2017.

Coupes exploitées en 2016:

- 2013 : Parcelle 602 (Chamonix)
- 2014 :
 - Parcelles 101 - 102 - 121 - 122 (Boron).
 - Parcelles 151 - 152 (La Vuarde).
 - Parcelle 27 (Flaine).

- 2015 : Parcelles 312-32 (La Colonnaz)
- 2016 :
 - Parcelle 51 (Balme).
 - Chablis scolytés.

Stock à exploiter

- Parcelles 171 - 172 (Les Pratz).
- Parcelles 801- 802 (Sous-Radon).
- Parcelle 302 (La Colonnaz): coupe prévue à vendre bord de route qui n'a pu être réalisée faute aux chutes de neige du mois de novembre. Coupe à exploiter en 2017.
- Parcelle 25 (Saxel): une éclaircie de 70 m³ est prévue à débarder par cheval pour limiter les dégâts au peuplement. Exploitation envisagée à l'automne 2017.

Divers

Carrière de Balme: renouvellement de la concession d'exploitation accordée.

le conseiller délégué
Gérard Vulpillère



ENVIRONNEMENT



Les mains vertes à l'honneur

Parmi les moments forts de l'année 2016, il en est un très convivial, qui a eu lieu le vendredi 21 octobre 2016, à la mairie: c'est la petite réception organisée par les élus de la commission environnement pour remercier, encourager et récompenser toutes les personnes inscrites qui, par leur amour de la nature, des fleurs, le respect de l'environnement, la culture de beaux jardins contribuent à rendre le quotidien plus attractif pour tous. Une très belle projection sur écran, réalisée par Maurice Petit-Jean, paysages, fleurissement des maisons, balcons, commerces, jardins potagers, le tout accompagné de très beaux morceaux de musique, a permis à toutes les mains vertes présentes d'apprécier le résultat global de leur travail. Après la

photo et quelques mots très chaleureux de M. le Maire tout le monde a partagé le verre de l'amitié et les candidats ont tous reçu un bon d'achat et un abonnement à une revue de jardinage.

J'espère que vous serez nombreux à venir nous rejoindre en 2017. Pourquoi ne pas mettre au point un concours d'épouvantail permettant aux enfants et aux adultes qui le souhaitent de s'essayer à cet art original? Soyez nombreux à donner vos idées. Je suis à l'écoute de toutes vos propositions et sans vous faire perdre trop de temps je serai ravie d'en discuter avec vous. Il suffit d'un coup de fil à la mairie pour fixer une date et une heure qui vous conviennent. Merci de prendre un peu de temps.

Environnement
et nature propre

Plusieurs élus, ainsi que M. le DST de la commune, ont parcouru les hameaux pour regarder l'état de propreté (déchets non ramassés, papiers, bouteilles etc.) Le constat a été que les espaces publics des villages sont propres. Mais il faut souligner que les agents ramassent régulièrement les déchets, plus particulièrement le long des voies. La journée de ramassage des déchets n'a pas eu lieu cette année. Un endroit bien particulier qui sert apparemment de déchetterie pour certains (qui devraient se reconnaître) a dû être déblayé avec pelle mécanique, camion, et la « récolte » emmenée à la déchetterie. Il s'agissait de matelas, pneus, machines à laver et divers appareils...



Merci aux agents ayant effectué ce travail! Un autre endroit restait à nettoyer: le Nant de la tour Clerton. Une action spécifique a été mise en place avec le concours du service animation jeunesse. Quinze adolescents, sous la direction de Julien Albertoli ont participé à ce nettoyage avec trois élus et des agents communaux. Je vous laisse regarder la photo! Merci à tous ces jeunes, à leur animateur, aux agents et aux élus disponibles ce jour-là, jeudi 20 octobre 2016.

Josette CROZET
Commission environnement.

LES DÉCHETS

Le traitement et la collecte des déchets est une compétence de la « Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes » depuis le premier janvier 2013.

Des équipements et services sont en place pour vous accompagner. Vous disposez à Magland de **plusieurs points d'apports volontaires**: neuf emplacements de différents containers (papiers - cartons - verre - plastiques - boîtes conserves):



- parking de Balme
- Chef-lieu (derrière la salle des fêtes)
- route du Pont Rouge
- route du Crêtet
- route de Gravin vers l'ancienne école
- route de Gravin après le pont de Gravin
- rue du Clos de l'Isle
- au Val d'Arve (parking de la maternelle allée des Saules)
- parking des ateliers municipaux et des sapeurs-pompiers.

Les textiles et chaussures:
3 points de collectes:
route de Gravin - allée des Saules au Val d'Arve - parking pompiers et ateliers municipaux.



Les déchets ménagers: 2 points de collectes: route de Gravin - allée des Saules au Val d'Arve. La collecte le long des voies communales où peuvent passer les camions de la Sté délégataire COVED a lieu tous les mercredis. Une information a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. La collecte des encombrants a lieu 1 fois par trimestre. (Tél. 04 50 96 10 17) ou éventuellement à la mairie (04 50 89 48 10).



RAPPEL: 2 déchetteries sont gratuitement à votre disposition à Scionzier et à Thyez.

La propreté, la salubrité des espaces publics, c'est l'affaire de la Municipalité, mais la propreté repose aussi sur l'implication de tous! C'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Des petits gestes simples et quotidiens sont aussi efficaces que des armées de camions et d'agents d'entretien et **tellement moins chers!** Chacun sait que les coûts induits par les moyens mis en œuvre sont supportés par les contribuables. Et que dire de toutes ces incivilités, espaces pris pour des déchetteries, dépôts sauvages etc.

Je redis haut et fort, vous pouvez en être l'écho que les talus, les abords des molocks et colonnes de tri sélectif ne sont pas une déchetterie. Tous ces actes, quasi quotidiens, résultant de comportements qui méprisent toutes les règles en matière de propreté et d'hygiène, mobilisent beaucoup de personnel et de moyens et coûtent très chers à tous, alors qu'avec un peu de bonne volonté chacun peut diminuer les coûts!

SAS STOLCIS

Bio-Nettoyage

Tous travaux de nettoyage
Professionnel et particulier

42, allée des Tourterelles - 74300 Magland

Tous débarrassages

Espaces verts

Nettoyage de toitures et chenaux

Tous travaux de charpente
zinguerie menuiserie

04 57 19 05 79 - 06 26 16 57 40

carine.stolcis@neuf.fr

AFFAIRES SCOLAIRES

L'année scolaire 2015-2016 fut une année riche. Outre les apprentissages fondamentaux, divers projets furent menés à bien afin de développer la coopération, la cohésion et le vivre ensemble.

Les élèves, selon leur niveau de classe, purent d'abord pratiquer la natation, le patin à glace ou le ski de fond. Les élèves de cycle 3 découvrirent leur commune en visitant le captage des Grangers dans le cadre d'un travail sur l'eau.

L'enfance fut le thème de travail commun à toutes les classes. Un spectacle fut présenté par les enfants à la salle des fêtes le 3 juin. Chants, danses et mises en scène permirent de retracer les grands thèmes chers à l'enfance : comptines, jeux, rires, bêtises, école, amour, émotion et espoir.

Suite à cela, les élèves de cycle 3 allèrent visiter le musée Paysalp de Viuz-en-Sallaz afin de vivre une demi-journée à l'école du début du XX^e siècle ; pendant que les élèves de cycle 2 effectuaient une randonnée à Sixt-Fer-à-Cheval.

L'année scolaire se termina par la participation des élèves de CM2 à la cérémonie d'hommage aux Harkis, en présence du secrétaire d'État à la défense chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, M. Todeschini, le 16 juin.

Ce fut un honneur pour eux, qui remplirent brillamment leur rôle : lecture d'un discours, dépose de gerbe, dévoilement de la plaque et chant de la Marseillaise et des Allobroges. Chacun d'entre eux fut récompensé par la remise d'un diplôme de petit veilleur de la mémoire.

L'équipe enseignante
de l'école du Chef-Lieu

Effectifs

Dans le Flash Info Magland de novembre 2016, nous avons mentionné les effectifs de **nos trois écoles** :

- 129 à la Maternelle.
- 125 à l'école élémentaire du Chef-Lieu.
- 90 à l'école élémentaire de Gravin.

Ce sont 290 jeunes qui fréquentent collèges et lycées du secteur :

- 97 au Collège Anthonioz De-Gaulle à Cluses.
- 19 au Collège Saint-Jean-De-Bosco à Cluses.
- 11 au Collège du Verney à Sallanches.
- 53 au Collège Saint-Joseph à Sallanches.
- 41 au Lycée Charles Poncet à Cluses.
- 11 au Lycée Les Cordeliers à Cluses.
- 15 au Lycée du Mont-Blanc au Fayet.
- 18 au Lycée Saint-Joseph à Sallanches.
- 25 élèves éparpillés dans les différents lycées Haute-Savoie, Savoie et Isère.



FRÉMON

ZINGUERIE - COUVERTURE

512 Route des Villards - Les Thurals - 74300 MAGLAND

04 50 21 81 23 - 06 27 36 09 74

fremoncouverturezinguerie@gmail.com

Zinguerie tous métaux, Habillage de rives

Habillage de cheminées, Divers raccords, Toitures en ardoises...

Atelier
COIFFURE

Mardi 8H30 - 18H30 - Mercredi 8H30 - 12H30

Jeudi et Vendredi 8H30 - 18H30

Samedi 8H30 - 15H00

04 50 34 71 09

895, route Nationale
74 300 MAGLAND

SPORTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Très bonne année pour nos associations sportives dont le dynamisme et les résultats réjouissent la commission des sports.



La pétanque dirigée par Jean-Michel, termine l'année: 1^{er} club de Haute Savoie.

Le karaté, entraîné par Thierry, club plein de vigueur récompensé par une moisson de médailles.

Le judo, n'est pas à la traîne avec l'augmentation de ses adhérents et son innovation d'un « tournoi Interclub ».

Le foot, après une année de pause, repart en forme avec la création d'une section jeune, et le plaisir de voir l'équipe fanion toujours invaincue qui joue la montée en ligue Régionale.

Le ski, avec ses sorties du samedi très appréciées.

Le tennis, avec ses deux courts rénovés par la municipalité, va pouvoir augmenter le nombre de ses membres.

L'Interclub Désert-Blanc, termine 22^e club Français dans la catégorie jeunes pour sa 1^{re} année d'existence.

Félicitations à Romane Miradoli pour sa place de championne de France de Super Géant 2016 et son entrée au groupe « Coupe du Monde ».

L'équipe de la commission applaudit toute cette vigueur, grâce au dévouement des dirigeants bénévoles, les félicite et les encourage à continuer, même si la perte de dotation de l'état limite la possibilité de répondre positivement aux besoins financiers souhaités.

Bravo à tous ces sportifs qui portent haut les couleurs de Magland.

Après Thierry Thevenet, Hervé Donzel, Sophie Gradel et Christian Appertet, Marie et Pierre-François renforce le clan des moniteurs de ski: tous « des purs produits Maglanchards ».

Conseiller Délégué
Thierry Thévenet



Terrain de tennis: réfection du sol



Agospace: Réfection du sol de l'agospace du Clos de l'Île

UN SERVICE ENFANCE JEUNESSE : TOUT BEAU, TOUT NEUF

Avec plus de 25 % de la population âgée de moins de 14 ans, l'augmentation du nombre d'habitants et les nouvelles directives de l'État pour augmenter « le temps libre » de l'enfant la commune a souhaité apporter une réponse éducative cohérente et en adéquation avec ses ressources et ses contraintes. Pour y parvenir, l'équipe municipale a pris la décision de s'engager dans un projet éducatif territorial (PEdT).

De ce projet est né la fusion du service enfance et jeunesse qui a pour objectif principal d'apporter une meilleure cohérence dans le parcours éducatif du jeune maglanchard.

Tour d'horizon des différents temps d'accueil périscolaire

• Du côté accueil matin et soir

Tous les matins, les enfants peuvent bénéficier d'un petit-déjeuner et d'un goûter équilibré après les TAP. Sur ce temps, des espaces sont aménagés pour dessiner, jouer aux jeux de société, et lire.

Infos sur les effectifs (moyenne)

- Site Maternelle : 18 à 25 enfants.
- Site Gravin : 8 à 13 enfants.
- Site Chef-Lieu : 10 à 14 enfants.



• Et le midi, y'a le resto !

À la maternelle, le nouveau bâtiment a permis la mise en place d'un seul service. La qualité de l'infrastructure, tant esthétique, que technique (bien insonorisée) permet de passer un moment agréable avec les enfants. On totalise en moyenne 55 à 60 enfants par repas.

Un seul service est également mis en place sur l'école de Gravin qui comptabilise environ 24 enfants.

Sur le site du Chef-Lieu, les enfants se rendent, par un sentier sécurisé, à l'EHPAD pour prendre le repas. Ils sont au nombre de 60 enfants en moyenne par repas.

Soucieuse de proposer une alimentation saine, la commune a opté pour une prestation plus élevée pour introduire, dans chaque menu journalier, un élément « bio ».

la solution coffrages

Gradel
coffrages spéciaux

60, rue de la gare d'OEX - 74300 MAGLAND - FRANCE

Tél : 04 50 58 05 77 - Fax : 04 50 58 20 61

www.gradel.fr

RIAND 
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
STOCKAGE - LOGISTIQUE

FRANCE

RIAND SAS

229 Route de Gravin
B.P. 3 - MAGLAND
74308 CLUSES CEDEX
Tél. 33 (0)4 50 34 72 78
Fax 33 (0)4 50 90 20 62

GRECE

RIAND HELLAS

ODOS NOE
THESI DYIO PEYKA
19300 ASPROPYRGOS
Tél. 00 30 210 55 95 366
Fax 00 30 210 55 95 367



• Après l'école... c'est le TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

**Infos effectifs
(moyenne)**

Site Gravin :
20-25 enfants.

Site Chef-Lieu :
36 enfants.

À la maternelle, plusieurs activités sont proposées telles que l'éveil musical, le bricolage, parcours de motricité, et activités manuelles. En moyenne, il y a 50 à 60 enfants/jour qui participent au TAP.



À l'école élémentaire, un programme est mis en place dans lequel l'enfant choisit entre 1, 2 et parfois 3 activités. Au programme depuis la rentrée : jeux de coopération, contes, yoga, relaxation, hockey, foot gaélique, création d'un journal, musique, atelier « petit reporter »... bref, des activités variées et nouvelles pour le plaisir de chaque enfant.



- Du côté de l'accueil de loisirs 3 - 11 ans
voir article page 29-30

- On finit avec les seniors du service enfance
jeunesse... les ados

L'année 2015-2016 a été marquée par de nombreux projets tout au long de l'année.

Et quoi de mieux, qu'un petit retour sur images pour se rendre compte des actions menées par le Service Animation Jeunesse.

Le responsable
Julien ALBERTOLI



Séjour itinérant sous tipi



Séjour à Peisey-Nancroix, en Savoie
Luge nocturne, bobsleigh, traîneaux...



Color run - Albertville



Sortie à Europa Park



Séjour pêche à la mouche. Merci Marc pour
ces bons moments passés à Abondance



Séjour Oléron :
Char à voile, kayak,
baignade, pêche à
pied, vélo...



Chantier jeunes
construction
d'un canapé En
partenariat avec
l'atelier couture
de la MJC. Merci
Sylvie!!!!



Soirée raclette et karaoké
avec les parents



CENTRE DE LOISIRS

Chaque année, le Centre de Loisirs enregistre environ 60 enfants par semaine sur le mois de juillet, puis 25 la dernière semaine d'août. Nous avons également compté 35 enfants les trois jours avant la rentrée de septembre.

Sur les vacances de la Toussaint et de Noël, les effectifs ont bien augmenté (entre 40 et 45 enfants). Nous essayons dans la mesure du possible de varier au maximum les activités et les sorties avec les moyens qui nous sont donnés.

Le Centre ouvre ses portes de 6h30 à 18h30 soit 60 heures par semaine. Certains enfants y séjournent 50 à 55 heures par semaine, ce qui est énorme et il nous importe de veiller à ce qu'ils puissent se reposer. C'est la raison pour laquelle des temps libres souvent à l'accueil leur sont proposés.

Nous devons également tenir compte des caprices de la météo qui nous obligent régulièrement à changer le programme.

Il n'est certes pas facile de basculer du jour au lendemain sur quelque chose d'intéressant mais nous pouvons reconnaître que jusqu'à présent nous avons toujours trouvé une solution et rebondi soit sur un cinéma soit sur la découverte d'un musée.

Cette année, le thème choisi portait sur les quatre éléments :

- 1^{re} semaine : l'eau
- 2^e semaine : l'air
- 3^e semaine : la terre
- 4^e semaine : le feu

La première semaine fut effectivement « les pieds dans l'eau » à tel point que nous avons dû annuler la sortie plage à Excenevex.

Les enfants se sont rendus au cinéma à Sallanches. Hélas ? que faire d'autre ???



Les petits ont pu voir « Le Monde de Dora » et les grands « Alice au Pays des Merveilles » en film.

La deuxième semaine un peu plus clémente a permis aux grands de monter à Flaine pour faire le parcours accro-branches.

Attention ! il faudrait que les familles nous signalent un enfant souffrant de vertige car il n'est pas facile de faire redescendre un enfant qui a vraiment peur. Nous ne forçons jamais personne sur une activité de ce type, cela va de soi, mais il est préférable d'anticiper ce genre de situation. Certains enfants très timides n'osent pas toujours nous dire ce qu'ils ressentent. Les petits, quant à eux sont partis à la Piscine de Cluses car Flaine n'offre pas vraiment de possibilités pour eux.

Comme chaque année, les familles sont venues nous rencontrer autour du buffet de l'amitié concocté par tous les animateurs. Une belle journée animée par la troupe des « Boutentrains » venue du sud tout spécialement pour cette occasion.

La dernière semaine du mois de juillet fut consacrée à l'équitation.

Nous avons découvert le centre équestre de Peillonnet avec une palette incroyable d'activités pour les enfants.

- Explications sur tout le matériel utilisé en équitation.
- Le soin du cheval.
- Ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut surtout pas faire.
- Un atelier peinture à l'argile avec les poneys.
- Un atelier « voltige » à la portée des enfants.
- Puis un petit parcours d'obstacles.

Franchement, les enfants ont été ravis de cette journée car ils ont tous participé sans jamais avoir à attendre un cheval pour partir en promenade, ce qui est souvent le cas.

Et la dernière semaine d'août, nous sommes partis sur « l'île de Tortuga » à Vétraz-Monthoux, un immense centre de jeux, hélicoptères, motos tamponneuses, châteaux gonflables, trampolines, bref tout pour s'amuser.



En superficie, cela doit être le plus important de la Région et de loin le plus attrayant.

D'ailleurs beaucoup d'enfants ont souhaité y retourner, ce que nous avons fait à Noël.

Nous avons choisi un thème « Trappeurs » sur les vacances de la Toussaint.

Nous avons donc sollicité un « musher » avec ses chiens de traîneaux « les Huskys » pour qu'il nous emmène en promenade dans les bois.

Les tout petits ont pu les approcher, les caresser et faire un petit tour à deux ou trois par chien.

Les grands ont construit des cabanes au bois de « La Prairie » et les petits ont dessiné des loups et des renards avec de la mosaïque.

Puis aux vacances de Noël, les enfants sont montés à Chamonix au marché de Noël. Un grand jeu était organisé sur le thème du « Troc » et cette initiative a beaucoup plu aux enfants. À refaire.

Depuis quelque temps des rencontres intergénérationnelles sont organisées régulièrement et les enfants découvrent le monde des personnes âgées. Certains sont un peu réticents, mais en règle générale, cela se passe plutôt bien, si le groupe n'est pas trop important (20 grands au maximum) car il serait trop compliqué d'organiser des jeux, de la cuisine avec une quarantaine d'enfants.

Pour conclure, l'année s'est terminée en douceur avec un goûter pour les familles (gâteaux, bûches et papillotes se sont envolés en à peine une heure) et chacun est rentré chez soi fêter la fin de cette année 2016.

Catherine VULPILLIÈRE,
Directrice du Centre de Loisirs



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale vous accueille pour un moment de détente et de lecture sur place, le prêt de documents ou le temps d'une des nombreuses animations gratuites qu'elle propose toute l'année.

L'équipe de la bibliothèque est constituée de Justine Mahaut de Salvatore, responsable, et de six bénévoles: Frédérique, Marie-Claude, Marie-Françoise, Monique, Sviatlana et Sylvie.

Chantal Blanez, adjointe déléguée à la culture et aux affaires scolaires, est l'élue référente de la bibliothèque.

La bibliothèque recherche des bénévoles pour assurer des permanences et seconder Justine lors des animations organisées par la bibliothèque tout au long de l'année.

Catalogue en ligne, nouveautés, sélections thématiques, animations, infos pratiques, gestion de votre compte lecteur (réservations, prolongations), le site internet de la bibliothèque: magland.bibli.fr est à votre disposition, pour une première approche de la bibliothèque ou une utilisation régulière.

f Créée courant 2016, la page Facebook « **Bibliothèque Municipale de Magland** » est de plus en plus consultée. À la fin de l'année, 82 personnes et collectivités avaient déjà « aimé » la page. N'hésitez pas à faire de même. Vous serez ainsi tenu au courant des animations, nouveautés et autres actualités de la bibliothèque, retrouverez des infos pratiques comme les horaires d'ouverture, ainsi que photos et vidéos des événements passés.

Les horaires de la bibliothèque

- Lundi, jeudi et vendredi : 16 h 30-18 h 30
- Mercredi : 10 h 00-12 h 00 et 14 h 00-18 h 30
- Samedi : 10 h 00-12 h 00
- Fermée mardi (accueils des écoles) et dimanche.



Janvier: découverte d'un auteur-illustrateur avec le « parapluie à histoires » à la maternelle.

Une année à la bibliothèque:

« les lecteurs ont la parole »

« La bibliothèque de Magland est un lieu fort agréable, très apprécié par les petits et grands qui fréquentent ce lieu. N'hésitez pas à franchir la porte : pour un renseignement, une recherche, par curiosité... Vous serez toujours bien accueilli et renseigné! Merci à Justine pour son investissement et la qualité des animations qu'elle propose, et à son équipe qui prend le relais plusieurs fois par semaine! En ce début d'année signe de résolutions, en 2017, venez à la bibliothèque! » CC

« Moi c'est le choix des livres pour adultes et surtout l'accueil: toujours bien reçu! » LCP

Une année à la bibliothèque:

album-photos

Voici une rétrospective en photos des moments les plus marquants de l'année écoulée. Retrouvez plus d'images sur la page Facebook de la bibliothèque.

Vous pouvez consulter sur le site internet les dates et le contenu des animations de classes (onglet « accueil classes ») et des séances petite enfance (onglet « animations » puis « petite enfance »). Ces dernières ont lieu une fois par mois et sont ouvertes à tous les enfants non scolarisés, accompagnés de leur famille ou assistante maternelle.



Mars: « Les héros de papier font leur cinéma ». Un décor, des albums et DVD. Animation proposée aux tout-petits et aux maternelles.

Avril: 1^{er} atelier d'expression artistique avec JP Faure, artiste-plasticien, pendant les vacances. Imaginer une histoire tous ensemble à partir des gribouillis de chacun et créer décor et personnages.





Avril-mai: Jeu Chaperon-loup@trucdeouf.fr avec les CE2-CM2. Rallye-lecture et jeu de l'oie par équipes.



Mai: Rencontre avec une auteure jeunesse, Palina, à l'école du chef-lieu pour les CP/CE1 (partenariat librairie Jules et Jim, bibliothèque et école)



Avril: Lectures « zen » et yoga en famille avec C. Morel, professeur de yoga, pendant les vacances.



Avril-Mai: Tapis à histoires pour les tout-petits, maternelles, CP/CE1 et, un mercredi après-midi, pour tous les enfants, en famille et avec le centre de loisirs.



Juillet: Matinée « Abeilles et apiculture » avec l'Abeille Noire.



Juillet: Après-midi « Gypaète barbu » avec ASTERS. Baptême du dernier né du couple de Magland: « Neige ».



Juin: « Histoires de trappeurs » pour tous les enfants en famille et avec le centre de loisirs, un mercredi après-midi, avec Carole et Vincent Turcotte.

Juillet: Histoires de loups dans le verger communal et atelier artistique « Terre de livres » avec JP Faure.

